



FICHE DE STAGE

Souveraineté et sécurité alimentaire des familles du Haut Maroni, étude des systèmes agraires au sein des systèmes d'activité des ménages.

Niveau du stage : Master II ou équivalent

Durée : 6 mois

Résidence administrative basée à Maripasoula, Délégation Territoriale du Maroni. Mobilité dans les villages amérindiens.

1. Structure d'accueil

Nom : Parc amazonien de Guyane (Parc national)

Statut juridique : Etablissement public à caractère administratif

Adresse postale : 1 rue de la Canne à sucre, 97354 Rémire-Montjoly (Guyane Française)

2. Préambule

L'Etablissement public du Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'impulser un développement économique et social local et durable sur un territoire s'étendant sur 3,4 millions d'hectares situé au centre et au sud de la Guyane. Créé en février 2007, le parc national est à la fois un haut lieu de la biodiversité et le cadre de vie de plus de 10 000 habitants : Amérindiens, Bushinengués, Créoles etc.

Les territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane comportent une zone cœur dont les objectifs doivent concourir à la préservation et à la protection des milieux naturels et une zone de libre adhésion dont les orientations doivent permettre de :

- Contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel,
- Participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordres social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national.

L'attente des populations en matière de réalisations concrètes sur leurs territoires de vie et d'amélioration du cadre et des conditions de vie est prégnante. En ce sens, l'adaptation de l'action publique est une préoccupation croissante dans un contexte de changements rapides de ces sociétés.

3. Contexte

En matière d'agriculture, le Parc amazonien agit avec différents niveaux d'intervention, en fonction de ses compétences, des territoires, du tissu d'acteurs. Sa stratégie se décline autour de deux grands domaines d'activités : l'acquisition de connaissances, en particulier des socio-écosystèmes et l'accompagnement des acteurs du territoire dans une logique de développement durable, en particulier dans l'agriculture et les filières agricoles.

A Maripasoula, la thématique agricole fait l'objet de projets divers afin de stimuler et participer au développement de la filière sur son territoire. Tous les acteurs impliqués visent des objectifs communs qui participent à :

1. un développement endogène de la filière agricole,
2. la formation des acteurs professionnels de l'agriculture et de l'agro-transformation,
3. le respect des pratiques et des communautés locales et
4. l'approvisionnement en produits frais et locaux sur le territoire.

Cela se décline sous différentes formes telles que :

- Un observatoire de l'occupation de l'espace et des dynamiques agricoles depuis 2007 (PAG) ;
- Un dispositif de professionnalisation des agriculteurs depuis 2009 (Centre de formation agricole CFPPA) ;
- Un projet communal de pôle pilote agroécologique (mise à disposition de parcelles de test d'activité, création d'une pépinière communale, construction d'un espace de formation, mise en place d'un transport collectif pour l'accès aux parcelles et les récoltes et installation de bureaux pour structures agricole) depuis 2016 ;
- Un accompagnement de proximité depuis 2018 (DAAF et Chambre d'agriculture) ;
- Des études et missions d'animations (dynamisation de la filière agroalimentaire, étude sociologique sur les pratiques alimentaires etc.) entre 2017 et 2019 (PAG).

4. Objectif du stage

Le stage s'inscrit dans une démarche partenariale entre la Commune de Maripasoula et le Parc amazonien. Le ou la stagiaire sera en relation avec l'ensemble des partenaires agricoles durant son stage, sous forme de Comités techniques (COTECH) à différents moments de son étude.

L'objectif du stage est de compléter des lacunes de connaissances des systèmes agraires imbriqués dans les systèmes d'activités des familles du Haut Maroni. Concrètement, l'entrée de l'alimentation doit être prépondérante dans la méthodologie appliquée sur le terrain, en priorisant les systèmes agricoles sans négliger pour autant les autres activités des systèmes familiaux.

Ce stage doit permettre aux structures d'accompagnement de mieux comprendre ces formes d'agriculture familiales afin de proposer un accompagnement adapté qui puisse aller au-delà des

schémas classiques de développement et de formalisation des acteurs agricoles tout en se reposant sur l'existant (projets de village, filières locales dynamiques etc.).

Ce stage s'ancrera sur le concept de système d'activité mais doit l'aborder avec une entrée alimentaire et agricole. Ses résultats devront ensuite pouvoir être mobilisés comme des outils pour se saisir des réalités des ménages et leurs évolutions en vue de produire des connaissances utiles aux décideurs politiques et aux acteurs du développement afin d'accompagner les différentes formes d'agricultures familiales du territoire.

5. Missions du stage

Le stagiaire aura pour mission de :

1. Réaliser une étude bibliographique spécifique sur les activités traditionnelles du bassin du Maroni ;
2. Réaliser un travail d'analyse de terrain, dans deux villages amérindiens, en vue de :
 - Dresser une typologie des systèmes familiaux sous un prisme volontairement centré autour de l'alimentation ;
 - Proposer une analyse comparée des systèmes identifiés en fonction de leur souveraineté et sécurité alimentaire et en tenant compte de la résilience de ces systèmes familiaux ;
 - Rendre compte de la stabilité de l'accès à l'alimentation et des facteurs de variabilité qui la composent ;
 - Identifier des initiatives qui appui localement la filière alimentaire des villages, formalisées ou non, quelque soit l'origine de ces initiatives (transporteurs pirogue, personne relais, école etc.) ;
3. Restituer les travaux du stage
 - A l'ensemble de l'étude dans les villages concernés ;
 - A l'ensemble de l'étude auprès des partenaires locaux du projet.

6. Compétences/Profil

- Formation ingénieur dans les domaines de l'agriculture, du développement durable, de l'aménagement du territoire ou de sociologie du développement ;
- Les méthodologies d'entretiens semi-directifs et d'analyse comparée vous sont familières ;
- Vous savez animer des réunions et vous exprimer face à des publics variés ;
- Sensibilité pour les démarches territoriales, et la prise en compte des pratiques des communautés traditionnelles dans les projets de développement local ;

- Autonomie, méthode et rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, pratique du reporting, sens de l'organisation du travail en équipe, bon sens relationnel ;
- Aptitude et disponibilité pour des missions de terrain fréquentes en site isolés : déplacements fluviaux notamment ;
- Ecoute, ouverture d'esprit, capacité à l'innovation, adaptabilité ;
- Capacité à conduire, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet.

7. Déroulement de la mission

Encadrement

L'étudiant(e) sera accueilli(e) au sein de la Délégation Territoriale du Maroni, sous l'encadrement direct de la chargée de développement de Maripasoula, sous contrôle hiérarchique de la Responsable de la cellule Développement de la Délégation du Maroni.

Période et durée du stage

6 mois, entre mars et septembre 2020.

Lieu du stage

Résidence administrative basée à Maripasoula, Délégation Territoriale du Maroni. Déplacements à prévoir dans les villages amérindiens (modalités des missions/séjours à définir).

Statut & conditions de stage

Stagiaire sous convention entre le Parc amazonien de Guyane et l'organisme de l'étudiant.
Temps de travail : 35 heures par semaine.

Indemnités du stage

L'indemnité du stage se fera selon la réglementation en vigueur (3.90€/h à 35h/semaine).
Prise en charge des frais de déplacement / hébergement dans le cadre des activités du stage (en dehors de la résidence administrative), sur la base de la grille de remboursement des agents du PAG.

L'établissement de formation d'origine du stagiaire prend intégralement en charge toutes les assurances relatives au stagiaire dans le cadre de la présente mission professionnelle.

Seuls les candidats en capacité de faire signer une convention de stage par leur structure de formation sont pris en considération.

8. Renseignements et candidature

Les demandes de renseignements et candidatures sont à adresser par courriel avec la mention « Stage Souveraineté et sécurité alimentaire des familles du Haut Maroni » et votre nom à :

- Pauline Milliet-Treboux, Chargée de développement à la Délégation Territoriale du Maroni : pauline.milliettreboux@guyane-parcnational.fr
- Sarah Ayangma, Chargée de mission Agriculture : sarah.ayangma@guyane-parcnational.fr

Copie à : Fanny Faivre D'Arcier, Responsable de la cellule Développement de la Délégation Territoriale du Maroni : fanny.faivredarcier@guyane-parcnational.fr